

Initiation au tricot

Cours de tricot par une habitante passionnée.

Pour les enfants nés entre 2010 et 2013.

Mardis et jeudis, 16h30 à 17h30, en période scolaire.



| Séances | Prix | Cochez vos souhaits |
|---|------|---------------------|
| Mardis, à l'étage de la Médiathèque <i>(Du 8 Septembre au 29 Juin, période scolaire)</i> | 3 € | |
| Jeudis, à la Maison des Jeunes <i>(Du 10 Septembre au 1^{er} Juillet, période scolaire)</i> | | |
| Adhésion « Maison des Enfants » <i>(Dans le cas où vous ne seriez pas déjà adhérent)</i> | 4 € | |
| TOTAL | | |

Les « non-adhérents » doivent impérativement compléter le dossier administratif « famille » afin d'adhérer à l'association.

Dans le cadre d'une activité payante, merci de joindre un règlement.

Je soussigné(e) M. et/ou Mme, déclare avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement de l'Association « La Maison des Enfants » et m'y conformer.

À CHAUVÉ, le

Signature :

Initiation au tricot

Cours de tricot par une habitante passionnée.

Pour les enfants nés entre 2010 et 2013.

Mardis et jeudis, 16h30 à 17h30, en période scolaire.



| Séances | Prix | Cochez vos souhaits |
|---|------|---------------------|
| Mardis, à l'étage de la Médiathèque <i>(Du 8 Septembre au 29 Juin, période scolaire)</i> | 3 € | |
| Jeudis, à la Maison des Jeunes <i>(Du 10 Septembre au 1^{er} Juillet, période scolaire)</i> | | |
| Adhésion « Maison des Enfants » <i>(Dans le cas où vous ne seriez pas déjà adhérent)</i> | 4 € | |
| TOTAL | | |

Les « non-adhérents » doivent impérativement compléter le dossier administratif « famille » afin d'adhérer à l'association.

Dans le cadre d'une activité payante, merci de joindre un règlement.

Je soussigné(e) M. et/ou Mme, déclare avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement de l'Association « La Maison des Enfants » et m'y conformer.

À CHAUVÉ, le

Signature :